

Image not found or type unknown



## contrat tacite de reconduction

Par **ticia71**, le **22/03/2011** à **18:32**

Bonjour,

Je suis dans le comité d'entreprise de ma société et je désire résilier un contrat tacite de reconduction de 2 ans. Cela fait 2 fois qu'il refuse ma résiliation car je suis hors délai par rapport à ma date d'anniversaire. Puis-je faire une lettre de résiliation de contrat aujourd'hui qui prendra effet le 10/03/2013 ?

Merci de bien vouloir m'aider

Ticia